

Licence Informatique générale **FOAD**

Domaine : sciences, technologies, santé

Parcours au choix : Systèmes d'information OU Web et Internet

Licence STS Informatique générale mention informatique

Crédits : 180 ECTS code LG02501A (RNCP habilitation n° 20141175 échéance août 2024 - Arrêté du 28 janvier 2019)

Niveau d'entrée : niveau 4(bac) ou niveau 5 (bac+2) - Niveau de sortie : certification de niveau 6 (**bac+3**)

Objectifs et compétences visées

Conception d'applications informatiques

- mettre en oeuvre une méthode d'analyse et de spécification adaptée à l'application en cours d'élaboration (MERISE, UML),
- connaître les étapes de gestion d'un projet,
- concevoir une base de données,
- concevoir une interface homme machine,
- appréhender des méthodes et outils pour la modélisation de problèmes réels.

Développement d'applications informatiques

- mettre en oeuvre des algorithmes, choisir un langage de programmation et l'utiliser,
- mettre en oeuvre des protocoles de tests,
- implémenter une base de données,
- implémenter une interface homme machine.

Exploitation, administration et maintenance informatique

- installer, paramétrer et mettre en oeuvre un système d'exploitation,
- installer des matériels (raccordements et tests) et les dépanner,
- installer des logiciels, des applications et procéder aux tests,
- utiliser des systèmes d'exploitation centralisés et répartis,
- utiliser Internet pour des applications spécifiques,
- accéder à des bases de données distantes,
- administrer un réseau et un serveur web d'après les contraintes de sécurité,
- gérer un parc informatique (mises à jours, sauvegardes...),
- administrer une base de données.

Gestion, orientation et argumentation d'une démarche technico-commerciale

- rédiger une documentation technique,
- savoir rédiger en français et en anglais technique,
- savoir communiquer.

Débouchés

Analyste de gestion informatique, Analyste responsable d'application informatique, Chef de projet étude et développement informatique, Concepteur d'application informatique, Développeur d'application, Technicien d'exploitation informatique, Analyste d'exploitation, Responsable du parc informatique, Chef de projet informatique, Chef d'équipe de production informatique, Administrateur de la messagerie, Administrateur de bases de données, Administrateur réseau informatique, Administrateur système informatique, Responsable micro-informatique, Support technique «hot line» en informatique, Technicien de maintenance de systèmes informatiques...

Codes ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information ,
M1805 : Études et développement informatique ,
M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information.

Public concerné

Salariés en activité, en congé individuel de formation, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, contrats d'alternance.

Conditions d'accès

Accès en L1 : Baccalauréat scientifique, DAEU ou équivalent.

Accès en L3 selon les conditions suivantes :

- soit être titulaire de 120 crédits ECTS de licence dispensant de L1 et L2 ;
- soit être titulaire d'un bac+2 en informatique ou d'une certification professionnelle de niveau 5 enregistrée au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) ou reconnue équivalente ;
- soit justifier d'un niveau de formation bac+2 et effectuer une procédure de validation d'études supérieures (VES)
- L'accès en L3 suppose la validation de pré-requis pour les bac+2 scientifiques hors informatique (cf. tableau en p. 2)

OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) ou la VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) - se rapprocher de notre service accueil pour les modalités de validation.

Calendrier prévisionnel 2019-2020

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2019		
Inscriptions jusqu'au	31/10/19	31/03/20
Début des cours	16/09/19	24/02/20
Interruption des cours	13/12/19	-
Reprise des cours	06/01/20	-
Fin des cours	08/02/20	26/06/20
Semaine de révisions	semaine du 10/02/20	semaine du 29/06/20
Examens 1ère session	semaine du 17/02/20	semaine du 06/07/20
Examens 2nde session	quinzaine du 31/08/20 au 11/09/20	

** Document non contractuel - les informations contenues peuvent donner lieu à des modifications **

Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion

Equipe pédagogique nationale **Informatique**

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Description du parcours L1 (42 ECTS)

		ECTS	Modalités	Examens	Coefficients (1)
Enseignements proposés entièrement à distance FOAD					
MVA003	Outils mathématiques pour l'informatique (combinatoire, probabilités, ordre, calcul booléen)	6	FOAD		1
MVA004	Mathématiques pour l'informatique : approfondissement (automates, codes, graphes et matrices)	6			1
NFA003	Principes et fonctionnement des systèmes d'exploitation	4			1
NFA004	Architecture des machines	4			1
NFA010	Graphes et optimisation	6			1
NFA031	Programmation avec Java : notions de bases	6			1
NFA032	Programmation avec Java : programmation objet	6			1
NFA035	Programmation avec Java : bibliothèques et patterns	4			1

Description du parcours L2 (56 ECTS)

2 parcours au choix : Systèmes d'information ^a ou Web et internet ^b

		ECTS	Modalités	Examens	Coefficients (1)
Enseignements proposés entièrement à distance FOAD					
MVA010	Bases de l'analyse mathématique	4	FOAD		1
NFA006	Structures de données	4			1
NFA007	Méthodes pour l'informatisation	4			1
NFA008	Bases de données	6			1
NFA009	Principes des réseaux informatiques	6			1
NFA011	Développement d'applications avec les bases de données	4			1 a
NFA013	Méthodes pour l'informatisation : compléments	4			1 a
NFA016	Développement web 1 : architecture du web et développement côté client	4			1 b
NFA017	Développement web 2 : sites dynamiques et développement côté serveur	4			1 b
NFA018	Gestion de projet informatique	4			1 Eq.
NFA019	Projet systèmes d'information : mise en pratique avec Java	6			1 a
NFA021	Développement web 3 : mise en pratique (projet)	6			1 b

FOAD : ces UE sont proposées en formation ouverte et à distance via d'autres centres organisateurs

Parcours au choix : **a. Système d'informations**
OU
b. Web et internet

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Eq. équivalences possibles pour les élèves ayant obtenu d'autres UE du Cnam (cf. service accueil)

Prérequis : si bac+2 hors informatique: NFP135 (6 ECTS) et NFP136 (6 ECTS)

Description du parcours L3 (60 ECTS)

Description du parcours L3 (60 ECTS)			ECTS	Modalités	Examens	Coefficients (1)
Enseignements proposés entièrement à distance						FOAD
NFP135	Valeur d'accueil et de reconversion en informatique (VARI 1)	6	FOAD		3	d
NFP136	Valeur d'accueil et de reconversion en informatique (VARI 2)	6			3	d
NSY104	Architectures des systèmes informatiques	6			3	Eq.
RCP105	Modélisation, optimisation, complexité et algorithmes	6			3	Eq.
RSX102	Technologies pour les applications en réseau	6			3	Eq.
ENSEIGNEMENTS ANNUELS						
ANG300	Anglais professionnel	6	cours		1	Eq. c
SEMESTRE 1						
UTC501	Outils mathématiques pour Informatique	3	cours		1	
UTC503	Paradigmes de programmation	3	cours		1	
SEMESTRE 2						
UTC502	Système	3	cours		1	
UTC504	Systèmes d'information et bases de données	3	cours		1	
UTC505	Réseaux et sécurité	3	cours		1	
GDN100	Management de projet	4	cours		1	
UAAL0S	Expérience professionnelle L1, L2, L3	53	rapport			
UAAL0T	Expérience professionnelle L3	17				

FOAD : ces UE sont proposées en formation ouverte et à distance via d'autres centres organisateurs (1) coefficients appliqués dans le calcul de la moyenne générale pondérée

(cf. conditions de délivrance par compensation)

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance orale

d. NFP135 et NFP136 uniquement pour les personnes issues de filières non informatiques.

Expérience professionnelle

Au moment de la demande de diplôme, il faudra justifier d'une expérience professionnelle de **3 ans d'expérience à temps plein dont un an dans la spécialité**, de nature et de niveau suffisant. À défaut un stage de 6 mois sera exigé. (cf. conditions de délivrance) Un examen anticipé de l'expérience devra être demandé à la fin du 1^{er} semestre de L3.

Pour en savoir plus, <http://deptinfo.cnam.fr/>

Anglais

c. L'obtention du diplôme est soumise à la validation du module d'anglais professionnel. Les cours d'anglais se déroulent le vendredi soir.

L'élève doit justifier d'au moins 75% de présence aux cours, en plus de la réussite aux examens prévus pour le module.

Des mesures transitoires sont prévues pour l'année 2019-2020, vous rapprocher de votre centre pour connaître les modalités.

Conservatoire national des arts et métiers

Conditions de délivrance

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). **Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.**

2. Validation des enseignements (UE)

par capitalisation : dans la mesure où les élèves du Cnam ne sont pas en formation initiale, ils s'inscrivent dans des parcours individualisés dans lesquels les UE validées sont acquises à vie et peuvent être utilisées dans d'autres filières de formation. Ainsi, la licence s'obtient par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours visé. L'évaluation des connaissances et des compétences dans les UE est réalisé, en règle générale, par un examen terminal ou par un contrôle continu ou encore par une combinaison des deux. Pour certains enseignements, une présentation orale peut également être demandée à l'élève. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque unité d'enseignement par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.

par compensation : les candidats peuvent aussi opter pour l'obtention de leur diplôme par le système de compensation. Ainsi, la note de 10/20 à chaque UE n'est plus obligatoire et la validation des enseignements est basée sur le calcul de la moyenne générale pondérée (à chaque UE est affecté un coefficient - cf. page 2) selon les conditions suivantes :

- formation en alternance : l'élève doit justifier d'une moyenne générale de 10/20 dans chacun des blocs L1, L2 et L3 ;
- formation en HTT : l'élève doit justifier d'une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des UE composant le cursus.

Les unités de pré-requis, les unités d'activité (UA) et les unités validées par la voie de la VAE ou de la VES sont exclues du dispositif de compensation. Attention, peuvent uniquement bénéficier de ce dispositif les élèves dont la durée de la formation n'excède pas 5 ans (pour un parcours L1, L2, L3) entre la validation de la 1ère UE du cursus pour laquelle ils ont passé l'examen et la dernière et 3 ans pour un parcours L3.

3. Validation de l'expérience professionnelle

L'expérience professionnelle fait l'objet d'un rapport d'activité dans lequel le candidat met en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours choisi. Selon les cas suivants :

Blocs de compétences

Les blocs de compétences constituent une partie identifiée de la certification. Ils sont évalués et validés pour donner lieu à la délivrance d'un certificat ou d'une attestation de réussite pour chaque bloc. Attention, les blocs de compétences ne donnent pas lieu à l'obtention de crédits ECTS (les ECTS restent attachés à la validation d'unités de formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher du service accueil de votre centre d'enseignement.

La certification présente les blocs de compétences suivants :

Bloc n°1	Conception et modélisation d'applications informatiques
Bloc n°2	Développement d'applications informatiques
Bloc n°3	Exploitation et maintenance informatique
Bloc n°4	Administration et sécurité informatique (cybersécurité)
Bloc n°5	Gestion, orientation et argumentation d'une démarche technico-commerciale

- **Parcours L1, L2, L3** : justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont un an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme.
- **Parcours L3** : justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité. Dans les deux cas, si l'expérience professionnelle du candidat est hors spécialité, un stage de 6 mois, dans la spécialité, sera exigé.

Ces conditions d'expérience déterminées constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle de l'élève le jury de délivrance de la licence peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que la durée du stage puisse être inférieure à 3 mois.

Pour la formation en alternance, la durée du contrat valide de fait la condition d'expérience professionnelle.

4. Validation du module d'anglais

Justifier d'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen final et d'au moins 75% de présence en cours.

Déroulement de la formation

Pour les cours qui se déroulent intégralement en FOAD (Formation Ouverte et à Distance), l'élève a accès, via l'environnement numérique de formation du Cnam (ENF) à un ensemble de ressources pédagogiques complet (cours, exercices, corrigés, études de cas...), à des outils de travail (forum de discussion, suite office 365, service de documentation...), à un enseignement de proximité avec des échanges individualisés par mails, des webconférences, des tutorats en ligne ... L'ENF permet ainsi à l'élève d'organiser sa formation, en autonomie ou sous forme de travail collaboratif, avec une grande flexibilité.

Pour les cours qui s'organisent localement, ils se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences (hors TP). Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via l'ENF (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.** Les cours d'anglais se déroulent tous les vendredis de 17h à 21h. Un test de positionnement soumis à l'élève dès la rentrée lui permettra de connaître son groupe.

Les élèves qui suivent les enseignements en alternance, devront justifier de leur présence en centre à raison d'une journée de 7 heures hebdomadaire.

Fréquence des cours

cours	regroupements de 1H20 + webconférences de 1H20
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures
FOAD	entièrement à distance sans présentiel via la plateforme de télé-enseignement
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation	

Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. (cf. détails en page 2)

Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'élève peut faire valoir son UE ainsi capitalisée dans d'autres parcours de formation où celle-ci est présente. (cf. conditions de délivrance ci-contre)

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port.

Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re

Conservatoire national des arts et métiers

Inscriptions

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2019-2020 : **03/06/2019**
- Clôture des inscriptions du 1^{er} semestre (sept. 2019 à fév. 2020) : **31/10/2019**
- Clôture des inscriptions du 2nd semestre (mars à juin 2020) : **31/03/2020**

Voir détails calendrier en page 1.

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services.**

(cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-dessous).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

◇ par téléphone au 0262.42.28.37

◇ par mail à info@cnam.re

◇ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (téléchargeable sur www.cnam.re) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours **faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi**
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (téléchargeable sur www.cnam.re - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

Les frais de dossier (18€) et le DIB au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.**

Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais d'inscription de 218 € ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re

18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90.46
du lundi au jeudi de 13h15 à 21h15
et le vendredi de 14h15 à 21h15

Tarifs 2019-2020

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant / CPF	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€	200€
- Droit complémentaire par UE - Mémoires / projets tuteurs (tarification hors FOAD)	14,5€ / heure présentiel	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		Cat. 1 à 4 : 12€ / heure Cat. 5 à 8 : 14,5€ / heure
Rapport d'expérience professionnelle	300€	300€

* tarification hors prise en charge par un organisme tiers et sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Pour toute autre demande de financement par un tiers, merci de nous consulter.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un dispositif proAlternance, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opco (opérateur de compétence) et le salarié bénéficie d'une rémunération ou du maintien de salaire. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, CPF individuel, CPF de transition contrat de professionnalisation, dispositif proAlternance, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

Tarif validation⁴

	Tout public
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1200€
VAPP - validation des acquis Personnels & Professionnels	520€
VES - validation des études supérieures	300€

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience ; VAPP pour obtenir l'accès à un diplôme par l'expérience sans avoir les pré-requis nécessaires ; VES pour valider ses études supérieures et obtenir des équivalences au Cnam. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam - ⁴ Les frais d'inscription sont inclus.

"Ma réussite,
c'est le cnam !"

